

27 - Partenariat entre la Ville de Dijon et la Ville de Besançon pour l'accueil de rencontres de la Ligue Magnus de Hockey

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur : Le championnat de 1^{ère} division de Hockey sur glace (dénommé Saxoprint Ligue Magnus) a été modifié pour la saison à venir, imposant aux clubs la tenue de 22 rencontres à domicile en saison régulière (hors play-off) au lieu de 13 précédemment.

La Ville de Dijon qui accueille dans sa patinoire les rencontres des «Ducs de Dijon» a souhaité la délocalisation de certains matches. Elle a donc pris contact avec la Ville de Besançon pour étudier la faisabilité d'organiser à Besançon quelques rencontres.

Les Adjointes aux Sports, ainsi que les services, se sont rapprochés pour parvenir à un accord : la Patinoire La Fayette de Besançon accueillera un minimum de 6 rencontres de l'équipe dijonnaise.

L'accueil de ces manifestations oblige la Ville de Besançon à réaliser des travaux de mise aux normes imposés par le règlement fédéral, estimés à 26 000 € TTC. La Ville de Dijon s'engage à apporter pour ces travaux une contribution financière de 20 000 € qui fera l'objet d'un encaissement sur la ligne 13.414/13248.00506 CS 20300.

Par ailleurs, le club de Hockey de Dijon louera la patinoire La Fayette sur la base d'un forfait de 1 000 € par rencontre (cette disposition étant formalisée dans une convention de mise à disposition à venir entre le club et la Ville de Besançon). Les recettes correspondantes seront encaissées sur la ligne 70.414/70631 CS 20300.

Ce partenariat présente un intérêt pour les deux collectivités :

- d'une part, pour la Ville de Besançon qui dynamise l'exploitation de sa patinoire avec une manifestation sportive de haut niveau, et cela en accord avec le club local (Besançon Doubs Hockey Club) qui voit dans cet accueil une possibilité de relancer cette discipline à Besançon,
- d'autre part pour la Ville de Dijon qui préserve des créneaux de mise à disposition de sa patinoire pour les besoins des usagers grand public.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- valider le principe de ce partenariat ainsi que les conditions financières liées,
- autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la Ville de Dijon.

«M. Abdel GHEZALI : La Ville de Besançon va accueillir six rencontres de Ligue Magnus, des matches de hockey. Cela a été fait en lien avec la Ville de Dijon et nous sommes sensibles et vigilants à regarder les sports que nous accueillons. Pour le hockey, nous avons travaillé avec les clubs résidant à Besançon et je pense qu'il est important d'être vigilant pour maintenir les subventions que nous donnons à nos associations sportives à Besançon mais il est aussi important de pouvoir accueillir des manifestations et donc là, en lien avec la Ville de Dijon nous accueillerons six rencontres à la patinoire de Besançon pour la Ligue Magnus et je pense que c'est une bonne chose.

M. LE MAIRE : Lorsque j'avais rencontré le Président du club qui était venu me voir avec le Président du Club Affaires, il y avait une condition qui était de ne pas aller démarcher nos sponsors à nous, pour ne pas qu'ils viennent effectivement solliciter nos sponsors, on en a besoin pour nos clubs privés, c'est quelque chose qui leur a bien été dit.

M. Ludovic FAGAUT : Concernant ce dossier, effectivement nous pouvons nous réjouir et être satisfaits de voir des compétitions de haut niveau sur le hockey. Ça va permettre premièrement de continuer à valoriser ce bel espace de la patinoire La Fayette, ça va permettre aussi de mettre en valeur les sports de glace qui ne le sont pas toujours et où c'est plus complexe certainement pour eux.

Néanmoins, ça m'interpelle à plusieurs points par rapport à cela. Je ne vais pas revenir sur le débat de la politique du sport de haut niveau parce que ce n'est pas le lieu, par contre il y a deux choses : la première, à quand le transfert de compétence à l'Agglomération parce que je pense que le sport doit devenir une compétence d'Agglomération et je pense qu'il faut qu'on y travaille et je sais qu'avec Abdel GHEZALI comme Adjoint, on se retrouve sur ce sujet-là mais nous le voyons maintenant, les clubs de haut niveau sont des clubs d'Agglomération et il va falloir que nous y réfléchissions et que nous y travaillions.

Le deuxième point interroge en ce qui concerne les infrastructures sur notre territoire puisque nous lisons dans la presse que certains stades synthétiques vont être refaits, réhabilités. On peut s'apercevoir que pour pouvoir accueillir une compétition en Ligue Magnus, il y a 26 000 € qui ne viennent pas de la Ville de Besançon mais c'est le partenaire dijonnais qui va apporter cela pour pouvoir mettre aux normes, à hauteur de 20 000 € plus six fois 1 000 € pour la location de la patinoire mais je pense que nous avons pris vraiment du retard par rapport aux installations sportives sur notre territoire bisontin et il y a urgence dans ce domaine.

M. LE MAIRE : J'étais récemment à des championnats de France de patinage à La Fayette, il m'a été rapporté par ceux qui patinaient -il y avait une championne de France- que nous avons une des plus belles patinoires de France. Donc je veux bien que les bâtiments et l'équipement ne soient pas en très bon état, parce que la patinoire est en très bon état donc par rapport à l'Agglomération -Abdel GHEZALI répondra sur le reste- ce qui à terme sera, nous en parlons depuis un certain nombre d'années, c'est de voir comment les grands équipements sportifs peuvent éventuellement être transférés à terme à l'Agglomération. Mais pour l'instant, à chaque jour suffit sa peine.

Je rappelle quand même qu'au niveau de l'Agglomération il y a les transferts de l'Eau, de l'Assainissement, peut-être de la Voirie, du PLUI, le Tourisme, le Commerce, la nouvelle carte intercommunale. On ne peut pas être partout, on n'est pas mal chargé quand même. Si on regarde à l'entrée d'un match de basket, on voit bien qu'il n'y a pas que des Bisontins, heureusement d'ailleurs et tant mieux.

M. Laurent CROIZIER : Je suis favorable effectivement à cette convention. Nous ne pouvons pas nier que ces matches seront un plus pour le hockey sur glace bisontin et pour l'ensemble des sports de glace et de ce point de vue nous ne pouvons que nous en réjouir.

Ça met aussi quand même en lumière l'échec de la politique sportive municipale à l'égard du sport de haut niveau des mandats précédents entre le sport professionnel à Dijon et le sport professionnel à Besançon.

Mais j'aimerais aller plus loin dans la réflexion et penser le sport professionnel sous un angle qui n'est pas sportif. La réforme territoriale va exacerber la concurrence entre les villes et à ce titre le sport professionnel doit être aussi considéré comme un vecteur de communication territoriale et pas uniquement sous un angle sportif.

Nous pouvons nous poser la question : est-ce que la notoriété des villes de Pau et de sa banlieue Orthez, de Limoges, de Saint-Étienne ou d'Auxerre serait aussi marquée sans l'impact de leur club professionnel ? Je n'en suis pas certain.

Si nous faisons la comparaison entre Besançon et Dijon sur le sport professionnel, à Dijon il y a une équipe en Première Division de basket-ball, une équipe en Première Division de Football, une équipe en Première Division de Handball féminin, une équipe en Première Division de Hockey sur glace, une équipe de Handball masculin en Pro D2, une équipe de Rugby en Fédéral 1. Ceci montre qu'il y a un effort qui a été fait de ce point de vue et un effort des dirigeants, j'en suis bien conscient.

Je vous fais deux propositions ce soir : la première, c'est de mieux percevoir le potentiel de communication territorial du sport professionnel à Besançon et je pense que l'ESBF étant notre unique équipe dans l'élite du sport professionnel, je pense que la Ville de Besançon gagnerait davantage à miser sur notre équipe de Basket féminin au titre du marketing territorial. C'est un choix, c'est une proposition que je vous fais.

D'autre part, compte tenu de cet enjeu de territoire qui nécessite, selon moi, une approche plus globale, je pense qu'il faut transférer la compétence sport professionnel à l'échelon de l'Agglomération du Grand Besançon comme l'a dit M. FAGAUT.

M. LE MAIRE : J'entends. Sur le prochain dossier sportif à l'Agglomération, je vous donnerai la parole pour que vous puissiez refaire cette proposition puisque c'est là-bas qu'il faut refaire cette proposition avec vos amis, donc je vous donnerai la parole, soyez-en sûr. Et je vais vous dire autre chose et Abdel conclura : il faut arrêter de toujours comparer Besançon avec Dijon. Il y a aussi une différence de conception du sport entre vous et nous. Pour nous, le sport ce n'est pas uniquement un moyen de communication, nous l'avons encore dit hier soir, le sport, pour nous, c'est aussi transmettre des valeurs et c'est pour cela que nous accordons beaucoup d'importance au sport amateur et que nous n'avons pas, en ce qui nous concerne, baissé nos subventions au sport amateur.

Je vais vous donner un exemple, avec une grande ville que vous avez cité puisque je ne savais pas, c'est un journaliste qui me l'a fait remarquer l'autre jour lors d'une interview, c'est que nous par exemple, nous mettons tous les équipements sportifs gratuitement à destination des équipes, des associations. Dans d'autres grandes villes dont vous parlez, c'est payant. C'est un choix, nous, nous le faisons gratuitement parce que nous considérons que les jeunes et les équipes puissent aller jouer en ayant moins de problèmes d'argent.

Vous dites, effectivement, que nous n'avons pas d'équipe en Ligue 1 ni en Ligue 2. Nous avons eu pendant 50 ou 60 ans une équipe en Ligue 2 de foot, en Division 2 à l'époque et après ce sont des choix. Le plus grand événement sportif, après les Jeux Olympiques qui n'auront pas lieu à Besançon, c'est le Tour de France. Il passe régulièrement à Besançon. Ce que je veux vous dire par rapport à cela c'est que le Tour de France passe régulièrement à Besançon et il passe moins à Dijon.

Nous n'allons pas quand même forcément toujours se comparer avec Dijon qui est une ville plus importante en matière de population, qui a des revenus importants. Voilà, nous essayons d'être complémentaires et de parler de nous et je crois qu'aujourd'hui, quand même, globalement, on parle beaucoup de Besançon. Votre politique sportive n'est effectivement pas notre vision.

M. Thibaut BIZE : Je me permets juste de réagir parce que je suis un peu dans le débat, il y a des mots qui ont quand même un sens. On parle de sport de haut niveau, pas forcément que de sport professionnel. Une bonne partie des joueuses de l'ESBF ne sont pas toutes professionnelles. D'autre part, je crois que nous n'avons pas tout à fait la même vision de l'utilité du sport de haut niveau. Quand j'entends parler de marketing derrière des joueuses, ça me pose un problème, ce ne sont pas des objets, ce sont des sportives et si la Ville de Besançon soutient l'ESBF et soutient le handball c'est parce que la Ville de Besançon aime le handball. Ce n'est pas forcément dans le but de faire du marketing pour la Ville de Besançon. Servons-nous de ces équipes pour aller faire le marketing du sport et de la pratique du sport parce que l'enjeu qu'il doit y avoir avec le sport de haut niveau aujourd'hui, c'est d'aller chercher ces gamins dans les quartiers pour les amener dans les clubs. C'est ça aujourd'hui l'ambition qu'on doit donner au sport de haut niveau qui est intimement lié, quelque part, au sport amateur et c'est aussi pour cette raison que nous avons souhaité -on reviendra sur les subventions un peu plus tard- dans un temps d'économies comme nous sommes en train de traverser, faire un acte politique fort en sacralisant le budget des subventions au sport amateur.

M. Julien ACARD : Je réagis juste à ce que vous venez de dire Monsieur le Maire. Vous nous expliquez que Dijon mettrait gratuitement à disposition les équipements.

M. LE MAIRE : Non, je viens de dire exactement le contraire.

M. Julien ACARD : Besançon met gratuitement et Dijon fait payer aux clubs et aux associations. Vous savez que la gratuité n'existe pas, vous nous le rappelez régulièrement et c'est l'un des rares sujets sur lequel on est d'accord. Elle se paye dans les impôts locaux et puisque nous sommes dans la comparaison Dijon / Besançon, il y a un palmarès très intéressant qui est sorti au niveau des impôts locaux qui mentionne nos deux villes et sur lequel nous sommes bien meilleurs, nous avons beaucoup plus d'impôts locaux qu'à Dijon. Je tenais simplement à le préciser puisque personne n'en a parlé aujourd'hui et ça me semble intéressant.

M. LE MAIRE : Beaucoup ici connaissent certainement aussi cette remarque que nous avons faite, peut-être pas vous encore, quand nous regardons les impôts il faut regarder les impôts Ville et Agglomération parce que Dijon est une intercommunalité beaucoup plus ancienne et, pour reprendre l'exemple de M. FAGAUT, la plupart des équipements sportifs et culturels sont à l'Agglomération. Ce qu'il faut c'est regarder ce qui sort de votre porte-monnaie. Après ça peut venir de la Ville ou de l'Agglomération, c'est le total des deux qu'il faut effectivement regarder.

Je n'ai pas compris, j'aimerais que vous précisiez, quand vous dites «la gratuité a un coût», est-ce que vous soutenez le fait que la Ville mette gratuitement à disposition ces équipements ou est-ce que vous le dénoncez ?

M. Julien ACARD : Je soutiens la gratuité. Je précise juste que la gratuité a un coût et que le contribuable la paie puisqu'il faut bien entretenir les équipements. C'est un choix politique que nous soutenons.

M. LE MAIRE : Que nous assumons.

M. Julien ACARD : Je préfère que nous soyons justes dans les termes que nous employons puisque vous l'êtes sur les autres termes, allons jusqu'au bout de la démarche.

M. LE MAIRE : Je ne vais pas polémiquer avec vous, je n'ai pas vraiment compris cela, chacun a compris quel était le sens de votre intervention.

M. Jacques GROSPERRIN : Je voudrais juste dire deux choses. Laurent CROIZIER a raison de dire que lorsqu'il y a des équipes de haut niveau dans une ville, c'est un signe de bonne santé de la ville parce qu'il y a un secteur économique, industriel qui apporte de l'argent et qui favorise la venue d'autres personnes dans la ville. On se rappelle, lorsqu'il y avait l'équipe de Deuxième Division en football, ça faisait vivre les restaurateurs, les commerçants, ça faisait vivre beaucoup de gens. Et je trouve que c'est dommage, nous avons l'impression qu'il y a une inversion de tendance qui se passe à Besançon. Je ne vais pas refaire Besançon/Dijon parce que vous êtes tellement apaisé ce soir, Monsieur le Maire, qu'on ne va pas vous réactiver vis-à-vis de cela mais maintenant nous mettons à disposition nos installations, tant mieux. Je me souviens quand même, il y a une certaine période où il n'y avait pas suffisamment d'installations pour les clubs de haut niveau et où les gens se disputaient tout un ensemble de choses.

Deuxième point, les sportifs sont de bons ambassadeurs et nous sommes fiers de nos sportifs. D'ailleurs je crois que la semaine prochaine les sportifs olympiques, paralympiques seront honorés à l'Hôtel de Région de notre capitale, Dijon ; je crois que c'est important. Laurent CROIZIER parlait de Pau - Orthez -peut-être parce qu'il y a aussi le MODEM et BAYROU là-bas- mais je me souviens des sportifs de haut niveau qui ont fait briller très haut les couleurs de la Ville de Besançon, on en a eu beaucoup, il y a eu Ghani YALOUZ que vous connaissez bien, il y en a eu d'autres. C'est quelque chose qui ne coûte pas très cher, c'est dommage. Je corrèle de manière très forte les résultats sportifs, les équipes de haut niveau parce que c'est une possibilité pour les jeunes d'accéder à ce qu'ils ont envie de faire et je corrèle de manière très forte avec la réussite d'une ville et à l'économie également d'une ville, sans être encore pessimiste, je m'en inquiète.

M. Abdel GHEZALI : On partage le fait de parler du transfert des grands équipements, voire du sport de haut niveau, après il faut que nous nous entendions sur ce que nous appelons le sport de haut niveau aujourd'hui à Besançon et je pense que là-dessus, l'Agglomération, en lien avec Jean-Yves PRALON et avec la Commission, nous y travaillons.

Concernant les infrastructures qui ne sont pas suffisantes sur la Ville, nous avons fait de gros efforts, nous continuons à en faire. Nous avons fait sous le précédent mandat un investissement de 4,5 millions d'euros au Pôle des Orchamps pour déménager le Rugby avec des locaux tout neufs. Nous allons faire le stade des Orchamps en synthétique à hauteur de 900 000 € et pour le terrain synthétique de la Malcombe ce sera entre 350 000 € et 450 000 €, voire 500 000 €. On est dans cette phase-là de travaux.

Concernant les mutualisations, il y a un travail de mutualisation qui est fait avec le Département, la Région, l'Université. Nous nous rendons compte qu'il y a des lieux vides ailleurs, qu'il y a des conventions avec la réciprocité que nous signons.

Monsieur CROIZIER, sur l'échec des sports professionnels, je pense qu'en tant qu'Adjoint au Sport vous êtes dans la Commission, nous travaillons à cela. Concernant les clubs nous pouvons toujours nous dire «c'est dommage à Besançon, il n'y a pas assez de clubs de haut niveau». Simplement il faut travailler pour le rapprochement des clubs et je pense que nous faisons ce travail-là, vous le savez, vous qui connaissez certains clubs de baskets, vous savez que ce n'est pas simple. La volonté de la Ville, à partir du moment où nous sommes des partenaires financiers mais au-delà, nous avons la volonté que les clubs se rapprochent pour essayer de tirer les clubs vers le haut sans oublier que d'une manière globale 80 % des licenciés sont des sportifs amateurs et donc on travaille là-dessus. Il y a la CTC qui s'est faite avec le Basket même si on sait que pour l'un d'entre eux c'est compliqué, c'est difficile mais en tout cas la Ville répond toujours présente.

Vous avez vu pour le foot, vous parlez de retrouver de la Ligue 2 à Besançon, le foot, nous avons deux clubs à Besançon qui évoluent en CFA 2. Je suis un ardent défenseur du rapprochement de ces clubs, ça ne s'est pas fait mais nous continuerons à le faire, simplement la Ville jouera pleinement son rôle, rien que son rôle et je pense que c'est aussi aux clubs d'entendre ce message.

Monsieur GROSPERRIN vous dites que ce qui fait vivre l'économie c'est aussi de se retrouver avec ces clubs de haut niveau. Oui peut-être mais je pense que d'une manière générale, les clubs de haut niveau quand ils viennent jouer à un club de foot, un club de hand, un club de basket, ils jouent leur match et ils s'en vont.

Ce qui fait vivre l'économie locale, ce sont surtout les grandes manifestations qu'on peut organiser qui sont d'envergure nationale voire internationale, ici à Besançon, pas seulement mais en tout cas ce sont ces grosses manifestations qui peuvent faire vivre l'économie locale même si nous savons que les clubs viennent dormir une nuit voire ne dorment pas parce qu'ils viennent en minibus ou en bus de plus en plus et ils repartent. Mais en tout cas la position de la ville est claire : refaire le stade synthétique à la Malcombe, les Orchamps avec un pôle à plus de 4,5 millions d'euros, volonté de se mettre autour de la table avec les clubs, prendre du temps, échanger, accompagner ces clubs pour faire en sorte qu'ils se rassemblent, se regroupent et évidemment toujours dans le respect associatif, dans le respect de leur Conseil d'Administration mais on ne pourra pas reprocher à la Ville de faire en sorte que Besançon a fait le choix d'être terre de Hand. Le sport amateur et le sport de haut niveau je ne les dissocie pas et nous l'affichons en accompagnement de subventions et en accompagnement d'autres clubs. Donc la Ville de Besançon continuera cet effort.

M. LE MAIRE : Les grands clubs professionnels qui font parler d'eux, nous pouvons nous poser des questions quand je vois Marseille, le PSG, Sochaux, Lens qui sont rachetés par des capitaux étrangers qui viennent de je ne sais où, ou Nantes et Lyon par des milliardaires privés.

On peut se poser des questions mais effectivement ce n'est pas notre volonté, ce n'est pas ça notre politique sportive. Quand je vais avec Abdel GHEZALI chez les filles au Hand, que presque 60 % sont des filles de chez nous, au Centre de formation, au niveau du Hand masculin et du Basket c'est un peu pareil, oui je dis c'est bien parce que le deal qu'on a passé aussi avec les clubs, ce n'est pas la peine de nous acheter des mercenaires.

Regardez à Auxerre et à Laval ! Tout est parti des centres de formation avec des hommes de talent, de génie, qui ont monté des clubs qui par la suite sont devenus très forts et ils ont, effectivement, contribué à la notoriété de la ville. Laval serait moins connue s'il n'y avait pas cette équipe de foot, Auxerre aussi.

C'est ça la politique que l'on veut soutenir. Nous avons toujours dit aux clubs qu'il valait mieux monter doucement et y rester plutôt que de monter et de redescendre. C'est une politique comme une autre. Et nous on ne fait pas que de la communication avec ça, nous voulons faire du travail sur le fond. Tout le monde est d'accord là-dessus, c'est mieux d'apprendre les valeurs du sport et le respect, l'envie de se dépasser quand ils sont à l'entraînement. C'est là-dessus que nous axons notre politique.

M. Pascal BONNET : Pour revenir sur ce que vous venez de dire, si nous avons un milliardaire comme à Lyon pour s'occuper de notre sport bisontin nous ne nous plaindrions pas sans pour autant aller chercher des capitaux chinois ou qataris.

J'étais à la Commission lors du mandat précédent et j'ai souvent partagé les choix faits par la Ville, ça n'a pas toujours été simple. Aujourd'hui les clubs ont fait un effort de restructuration, de rigueur budgétaire qui fait que nous arrivons à quelque chose de plus solide et de moins inquiétant pour la Ville même s'il y a une volonté de voir évoluer les choses, que des fusions permettent d'avoir plus de force de frappe. Ce qui m'étonne dans les discours que j'ai pu entendre de certains membres de la majorité et du Maire, c'est vouloir opposer le sport vecteur social et éducatif et le sport facteur d'attractivité et de marketing territorial. Les villes sont dans la compétition aussi. Je suis vraiment étonné, j'avais compris que la Ville ne l'opposait pas et que la Ville faisait aussi du sport un outil de rayonnement et de développement économique.

Ils ne dorment peut-être qu'une nuit mais une nuit dans différentes compétitions d'envergure, répétées, ça apporte quelque chose. Vous donnez vous-même, Monsieur le Maire, tout à l'heure comme exemple le Tour de France qui par définition est avant tout une action de communication. Donc il y a une certaine contradiction à vouloir mettre en avant le fait que vous ne voulez être que dans l'éducatif et le social et vous donnez comme exemple le Tour de France qui n'est quand même pas franchement dans l'éducatif et le social et qui est plutôt dans la communication et c'est une bonne chose pour le rayonnement de la ville. Quand on a de belles images comme il y en a eu du Haut-Doubs cette année, c'est très bien, je ne vois pas pourquoi il y a cette opposition quand Laurent CROIZIER dit à juste titre qu'il faut aussi l'utiliser comme un outil de communication. Pour votre prédécesseur, l'atout a été mis sur le Basket Masculin à un moment donné comme outil de communication et nous savons que l'ESBF est un outil de communication malgré tout pour la Ville et on espère d'ailleurs que ce week-end notre club va gagner à Dijon.

M. LE MAIRE : Vous savez très bien ce que j'ai dit et vous savez très bien que ce n'est pas exactement ça que je pense, pas plus qu'Abdel.

M. Laurent CROIZIER : Entendre me prêter des propos qui ne sont pas les miens c'est absolument insupportable. Il n'a pas jamais été question d'opposer les valeurs du sport avec la communication territoriale. J'ai dit qu'il fallait faire en plus de la communication territoriale et ce n'est pas l'éducateur sportif que je suis qui va dire le contraire sur les valeurs du sport.

Deuxième point, par rapport aux propos de M. BIZE, il n'a pas aimé quand j'ai parlé de marketing ou de communication territoriale. Jusqu'à preuve du contraire ces mots sont encore dans le dictionnaire et sont utilisés au quotidien par un très grand nombre d'entreprises sur l'ensemble du territoire, voire dans le monde, donc j'ai donc le droit d'utiliser ces mots.

M. LE MAIRE : Je mets au vote. Des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2016.